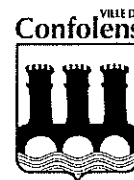


REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE



# COMMUNE DE CONFOLENS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**

Le 10 novembre deux mil seize à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 3 novembre 2016, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire.**

**COMMUNE DE CONFOLENS**

**Etaient présents :**

Effectif légal du Conseil Municipal : 27  
Nombre de conseillers en exercice : 27  
Présents : 19  
Excusés-Absents : 08  
Délégations : 07

M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoint, M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, M. GANTHEIL Robert, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Mme VICTOR Nathalie, Conseillers Municipaux,

**Date de Convocation:**  
3 novembre 2016

**Excusé(e)s / Absent(e)s:** M. VIGNAUD Jean-Michel ; Mme DUMASDELAGE Chantal ; M. FLAYAC Serge; Mme FLEURIAU Valérie; M. MASDOUMIER Pascal; M. POINTIER Emeric; Mme VIGNAUD Christine ; Mme DEVAINE Colette

**Date d'affichage :**  
4 novembre 2016

**Délégations :** M. VIGNAUD Jean-Michel à M. GUINOT Jean-François ; Mme DUMASDELAGE Chantal à Mme LAMANT Marie-Line ; M. FLAYAC Serge à Mme COURSAGET Mireille ; Mme FLEURIAU Valérie à M. DUPRE Jean-Noël ; M. MASDOUMIER Pascal à M. GAULTIER Emmanuel ; M. POINTIER Emeric à M. BOOB Frédéric ; Mme VIGNAUD Christine à M. DESBORDES Pierre

**Secrétaire de séance :** Mme LAFONT Cindy

*Départ de Mme Devaine Colette à 20h10 – pris part aux votes jusqu'à la délibération n°5 incluse*

2016/11/10  
N°6A

**Annule et remplace la délibération n°6 (modification : erreur dans la notification de présence de Mme Devaine Colette qui a pris part aux votes jusqu'à la délibération n°5 incluse et non n°7 incluse.)**

**6A - Urbanisme - Acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée A N° 406 à Monsieur et Madame SOULAT Julien**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que, dans le cadre de la desserte du nouveau lotissement « La Loge de la Vigne », la commune doit acquérir une parcelle de terrain à Monsieur et Madame SOULAT Julien pour permettre le passage de tous les réseaux (électricité, AEP, assainissement, téléphone).

Après négociations avec les propriétaires, la commune a fixé le prix de vente à 15 € le m<sup>2</sup>. Le déplacement du compteur d'eau présent sur la parcelle acquise par la commune ainsi que la mise en place de deux regards de desserte (Eaux Usées et Eau Potable) seront pris en charge par la commune.

Monsieur le Maire propose, donc, au Conseil Municipal de procéder à l'acquisition de cette parcelle cadastrée section A N° 406 d'une superficie de 180 m<sup>2</sup> à 15 € le m<sup>2</sup>, soit pour la somme de 2700 €.

AR PREFECTURE

016-200054047-20161110-2016\_11\_10\_6A-DE  
Reçu le 21/11/2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section A N° 406 d'une superficie de 180 m<sup>2</sup> au prix de 15 € le m<sup>2</sup>, soit pour la somme de 2700 € ;
- Approuve la prise en charge par la commune des frais des actes notariés correspondants ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariés nécessaires à cette acquisition et à engager la dépense correspondante.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 16 novembre 2016

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

